



L'AGIRC-ARRCO appartient aux salarié.e.s actives, actifs et retraité.e.s du privé !

PÉTITION

Octobre 2022

13,2 millions de retraité.e.s s du privé sont concerné.e.s par le régime de retraite complémentaire.

Depuis 2011, la pension moyenne des employé.e.s, ouvriers et ouvrières a diminué de 8,4 % et celle des cadres de 17,9 % (Chiffres AGIRC-ARECO)

LA REVALORISATION DES RETRAITES EST UNE PRIORITE

NOUS EXIGEONS :

- De procéder à un rattrapage de l'année 2021 en lien avec l'inflation.
- De baisser le 2 % le prix d'achat, comme cela est prévu, afin d'augmenter le nombre de points acquis.
- D'augmenter le point de service de 6,2 % afin de revaloriser le niveau des retraites complémentaires par rapport à l'inflation.
- De mettre en place un principe de revalorisation des retraites en début d'année et indexer sur l'évolution du salaire moyen.
- De supprimer la sous-indexation de 0,5 % imposée par le patronat.
- D'annuler le malus de 10 % pendant 3 ans qui touche aujourd'hui, la moitié des nouveaux retraité.e.s.

NOM ET PRENOM	VILLE	SIGNATURE

NOM ET PRÉNOM	VILLE	SIGNATURE